

M. RIOU. — C'est justement pour faciliter la navigation que je demande l'établissement d'un port.

M. C. TELLI. — Votre résolution, si j'ai été bien informé des débats qui ont eu lieu avant que j'ai pu assister à cette séance, demande l'établissement d'un port océanique d'hiver à Fraserville.

M. RIOU. — Non, non.

Le PRÉSIDENT. — Avant d'aller plus loin, je suis obligé de demander si telle est l'intention de quelque délégué de proposer en amendement de limiter l'étendue du sujet traité actuellement par le délégué de Fraserville.

Nous avons un certain nombre de questions à discuter, et au nombre de ces questions, ainsi que l'a fait remarquer M. Contant, il y a un instant, se trouve la question du canal de la baie Georgienne. Or, il est à ma connaissance que ce sujet est venu l'un des premiers sur l'ordre du jour, et je crois que ce serait injuste de prendre une décision sur cette matière avant d'avoir entendu celui qui s'est chargé de la part d'un corps public, de la traiter. D'abord, à quelque point de vue que se place ce monsieur, le travail qu'il nous soumettra ne sera-t-il pas de nature à modifier la résolution que nous serions disposés à adopter ?

Je ne dis pas cela pour influencer la résolution qui est maintenant soumise, loin de moi cette prétention ; d'un autre côté, je voudrais qu'après la session de cette Fédération, tout le monde s'en retournât chez soi satisfait d'avoir eu FAIR PLAY.

Je demanderais aux délégués de ne pas s'arrêter dans la discussion des différents projets à des intérêts purement locaux, et de signaler toujours et d'avoir constamment en vue des besoins généraux.

Maintenant, messieurs, je suis à votre disposition pour mettre devant le fauteuil toute proposition que vous désirez soumettre. Ce que j'ai présentement devant moi, c'est la proposition telle que vous venez de l'entendre exposer par M. le délégué de Fraserville.

M. RIOU. — Vu que dans une autre partie du programme on doit parler d'une manière spéciale du canal de la baie Georgienne, je serais disposé à retrancher de ma proposition la partie qui traite de cette question. Quant à l'autre question, si l'on veut proposer un autre endroit, très bien ; mais il faut toujours être pratique, et on ne peut rien faire sans commencer par indiquer un lieu particulier. Si l'on dit : Je propose que les voies fluviales soient améliorées, on pourra nous répondre : Mais comment ? Où ? Par qui ? Enfin,